

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI - SAISON 2025			
Chaussée de Marche, 935 C 5100 WIERDE	CLUB : RCNSM Wépion	Matricule : 6011	
Le tournoi respecte le règlement général de la fédération imposé pour toutes les compétitions. Date de début : 27/10/25 Date de fin : 2/11/25			
1. INSCRIPTIONS : Les inscriptions se font obligatoirement via le site : https://tennis.tppwb.be/ - "Mon Tennis" Particularités réservées aux clubs : 			
! Nouveauté Sauf en cas de clôture anticipée, les inscriptions de toutes les catégories seront clôturées le mardi qui précède le début du tournoi à 20h. Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de cette limite. Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie.			
Nombre de catégories organisées : simples : jeunes : 14 doubles : Le tournoi de doubles se jouera : par poule + tableau final et/ou par élimination directe 			
2. DROIT D'INSCRIPTION : En Jeunes, le droit d'inscription par catégorie est, au 1er match , de 12 EUR au 2ème match EUR Pour les Adultes , il est, au 1er match , de EUR au 2ème match EUR Pour les doubles , il est de EUR par paire			
Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription.			
3. TIRAGE AU SORT : Date et heure du tirage au sort public : 23-10-25 à 16h30 Particularités réservées aux clubs : 			
4. HORAIRES : Attention : pour connaître l'horaire du 1er match, veuillez vous connecter sur le site https://tennis.tppwb.be/ - "Mon Tennis" le 23/10/25 dès 20 h Validez votre accord et confirmez la prise de connaissance de votre horaire dans la rubrique "Mes tournois". En cas de problème, contactez le juge-arbitre le : 24/10/25 entre 15 h et 18 h au n° de téléphone suivant : 0497/48.61.75 Particularités réservées aux clubs : 			
5. JUGE-ARBITRE ET ARBITRE : Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Melle Jadoul Géraldine juge-arbitre et Mrs, Mmes, Melles Charlier Clémence adjoints Tél. juge-arbitre 0497/48.61.75 Tél. secrétaire 0474/68.43.93 Tél. club-house 081/46.11.30 Nombre de terrains utilisés : 2 dont de plein air Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés : 2 en Terre battue Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés. Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle. Particularités réservées aux clubs : 			
6. DISPONIBILITE DES JOUEURS : en semaine à partir de 9 h et le week-end de 9 h à 23 h Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 h. Dans les autres catégories, il est interdit de faire commencer un match après 23 h sans l'accord des joueurs concernés. Particularités réservées aux clubs : 			
En jeunes, pour le grade 3, les joueurs doivent être disponibles les 3 jours de tournoi. Le tournoi se déroulera en :			
-9 ans du :	27/10/25	au	29/10/25
		ou les	
-11 ans du :	30/10/25	au	1/11/25
		ou les	
-13 ans du :	27/10/25	au	29/10/25
		ou les	
7. REMISE DES PRIX : Particularités réservées aux clubs : 			
8. PARTICULARITES SPORTIVES : Particularités réservées aux clubs : 			
9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIVES : Particularités réservées aux clubs : 			
10. Le juge-arbitre responsable du tournoi prend toutes les dispositions qui s'imposent pour faire assurer l'arbitrage des finales.			